



## COMPTE RENDU DE LA REUNION CE DU 26 JUILLET 2017

**1) Approbation du PV de CE de juin 2017 :**

8 votes favorables, 4 contre, 3 blancs

**PV approuvé**

**2) Information sur l'avis rendu par le CCE sur la situation économique et financière de l'entreprise :**

Lors de la réunion du CCE du 22 et 23 juin le CCE a été consulté et l'avis a été donné défavorable.

**3) Information sur le projet d'expérimentation relatif à la durée de travail des agents de maîtrise magasin.**

L'engagement a été pris lors des NAO 2016 par des mesures à mettre en place :

- mise en expérimentation sur le déblocage de PARM (uniquement dans la région du DR Luc Reichert)
- 2<sup>ème</sup> journée entière de repos/semaine en + du dimanche

**4) Information sur les éléments de calcul et l'affectation de la participation aux résultats Carrefour France exercice 2016.**

Montant de la RSP 2016 : 80 millions d'euros hors forfait social ce qui représente 3% de la rémunération brute annuelle du salarié soit environ 0,4 mois de salaire brut.

Ex : Pour 1650€ de salaire brut

Participation Carrefour 2016 environ 660€

**5) Information sur l'accord d'intéressement collectif de la société CSF du 23 juin 2017 :**

Accord pour 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017

CRITERES	MAXIMUM PREVU
CA HE 2017	600€
DEMARQUE	350€
BAROMETRE SATISFACTION CLIENTS	350€
<b>TOTAL</b>	<b>1300€</b>

La CFDT trouve regrettable que le taux d'encartage ait été supprimé au profit du critère « baromètre satisfaction clients » car depuis l'ajout des nombreux services à l'accueil ce critère ne sera pas favorable aux salariés.

**6) Information sur l'avenant n°7 au plan d'épargne de groupe de Carrefour France du 30 juin 2017 :**

La direction explique que l'accord de Participation de Groupe reste plus favorable que des accords de sociétés et que la formule légale ;

Pour les versements volontaires jusqu'à 450€ abondement 100%  
de 450€ à 2000€ abondement de 50%  
à partir de 2000€ abondement de 25%

**7) Point sur l'obtention du label diversité :**

Le label est un cadre d'action pour mettre en œuvre progressivement et concrètement l'égalité de traitement et la diversité dans 7 domaines et 21 critères de discrimination. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue.

Label égalité hommes/femmes remis le 27 mars 2017.

Pour poursuivre la progression, Market peut procéder à des vigilances et des mises en place de sa démarche de lutte contre les discriminations et en faveur de la diversité et de la mixité. Pour exemple, dans la DO sud-est la progression est certaine avec aujourd'hui 55% de femmes contre 44% hier.

**8) Point sur la demande de valorisation du budget de Noël des enfants accordé par la direction aux établissements du sud-est :**

La CFDT remercie Mme Pougnaud d'avoir accepté la renomination du budget de Noël qui sera nommé « budget Jean Michel Pougnaud ». Nous remercions également Mr Feramus notre directeur opérationnel d'avoir revalorisé ce budget passant de 7€ à 8€ par enfant.

**9) Point sur les 10% collaborateurs de la carte PASS.**

Pour les interdits bancaires la carte CE ZAM couplée avec la carte fidélité du salarié permet d'obtenir les 10% sur les achats en magasin.

**10) Oeuvres Sociales :**

Retranscription des noms des gagnants « baptême de l'air » par tirage au sort dans 16 magasins du sud-est.

**Vos délégués CFDT**

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>



